

L'AGENDA DE LA CORERPA

ÉVÉNEMENTS PASSÉS

6 OCTOBRE 2025

JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS

Paris, mairie du 13^e arrondissement

La mairie accueillait une trentaine d'exposants, dont la Corerpa. Public nourri (plus de 300 participants). Olivier Calon est intervenu lors d'une table ronde avec la CNSA, l'ARS, la CNAV, l'Agirc Aarco et la Fédération nationale des plates-formes de repas.

10 OCTOBRE 2025

INSTALLATION DE LA CONFÉRENCE TERRITORIALE DE L'AUTONOMIE DANS LES HAUTS-DE-SEINE

La Corerpa a participé à l'installation de la Conférence territoriale de l'autonomie des Hauts-de-Seine, qui marque la création du Service public départemental de l'autonomie. En présence d'Armelle Tilly, Vice-Présidente des solidarités et des affaires sociales du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, cet événement a réuni les acteurs clés de l'autonomie pour améliorer les parcours des personnes âgées et de leurs aidants.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

25-26 NOVEMBRE 2025

SALON DES SERVICES À LA PERSONNE & SILVER ECONOMY EXPO

Paris

La Corerpa sera présente sur le salon pour rencontrer les acteurs de l'écosystème et animera trois tables rondes stratégiques : « 10 ans de la loi ASV : co-construction et impact » (25 novembre, 15h15), « Habitat inclusif : comment réussir le passage à l'échelle » (25 novembre, 16h30), et « Handicap et grand âge : quelle accessibilité pour quel transport » (26 novembre, 16h30). Cette participation confirme l'ancrage de la Corerpa dans l'écosystème de l'autonomie et son rôle de trait d'union entre retraités, professionnels et décideurs publics.

2 DÉCEMBRE 2025

JOURNÉE DES AIDANTS

IDEALCO, 93 avenue de Fontainebleau,
94270 Le Kremlin-Bicêtre

10 ans après la loi ASV qu'en est-il du parcours des Aidants ?

Après les plans nationaux, les lois et les nombreux dispositifs qui viennent accompagner nos 11 millions d'aidants, la CORERPA organise une journée complète sur la réalité de la vie des aidants avec des témoignages de leurs représentants institutionnels et associatifs (ADMR, Le Collectif Je t'Aide, PFR, DAC, CLIC, CRT, CDCA).



CORERPA IDF

Coordination régionale des retraités et personnes âgées d'Île-de-France

16, Cour des Petites Écuries - 75010 PARIS
CORERPA.iledefrance@gmail.com • corerpa-idf.fr

Association loi 1901 ayant pour but de réunir des représentants des retraités et les Formations Personnes Âgées des CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) d'Île-de-France, en vue de mutualiser et de coordonner leurs réflexions, leurs propositions, leurs travaux et de traiter les sujets relevant du niveau régional ayant trait à l'autonomie, à la prévention, à la santé, aux transports et aux logements.
CORERPA IDF - SIRET 508 827 292 00014 - Siège : Paris.



LA VOIX DE LA CORERPA

L'AUTONOMIE EN ACTION

Bienvenue dans la newsletter de la CORERPA Île-de-France, votre source d'information privilégiée sur les initiatives et actions en faveur des retraités franciliens. Découvrez chaque mois des analyses inédites, des retours d'expérience et des actualités essentielles pour mieux comprendre et soutenir nos aînés.

NEWSLETTER #5 / Novembre 2025



NOUS SOMMES AU CŒUR DU RÉACTEUR



Quatre ans après ma première élection à la présidence de la Corerpa, je mesure le chemin parcouru. Notre organisation s'est imposée comme un interlocuteur incontournable des politiques du vieillissement en Île-de-France. Nous ne sommes plus invités par courtoisie. Nous siégeons, nous contribuons, nous pesons.

Le 8 octobre dernier, Christiane Flouquet a participé aux Assises de la Longévité organisées par la Région. Elle intervenait aux côtés d'experts reconnus lors de la table ronde « Vieillir ensemble et en bonne santé ». Cette présence n'est pas anecdotique. Elle traduit une réalité : la Corerpa est désormais reconnue comme la voix légitime des retraités franciliens dans les instances décisionnelles.

Notre participation active aux travaux du Conseil économique et social régional Île-de-France (CESER) illustre cette montée en puissance. Uniques représentants des retraités et des personnes âgées au sein de cette assemblée, nous avons contribué à l'élaboration du rapport sur la longévité. Quinze propositions concrètes, directement reprises par

la Région lors des Assises. Ce résultat démontre que notre expertise compte, que nos recommandations irriguent les politiques publiques.

Valérie Pécresse l'a rappelé : « Vieillir doit être un cadeau pour les générations futures et un levier d'innovation sociale. » Nous partageons cette vision. Nous refusons que le vieillissement soit pensé comme un fardeau. Les 2,5 millions de Franciliens de plus de 65 ans attendus en 2035 représentent une force, un potentiel d'engagement et de transmission.

Notre présence au festival Silver Éco de Cannes, à la Conférence territoriale de l'autonomie des Hauts-de-Seine, au Salon des Services à la Personne prochain confirme notre ancrage dans l'écosystème de l'autonomie. Nous tissons des partenariats, nous construisons des alliances, nous imposons notre agenda.

La Corerpa est au cœur du réacteur. Nous y resterons.

Olivier Calon,
Président de la CORERPA

Crédits photos : ©FreePic et ©VivrePic.com - Ne pas jeter sur la voie publique

LES ASSISES DE LA LONGÉVITÉ : LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE OUVRE LA VOIE, LA CORERPA Y PREND TOUTE SA PLACE

Le 8 octobre dernier, l'hôtel de région a accueilli les premières Assises de la Longévité. Un événement inédit qui a réuni acteurs publics, entreprises, associations et experts internationaux pour réfléchir à l'avenir d'une société où l'on vit plus longtemps.



AU CESER, LA CORERPA PÈSE DANS LE DÉBAT

Le Conseil économique, social et environnemental régional constitue la deuxième assemblée d'Île-de-France. Cette instance consultative regroupe 190 membres issus de la société civile. Elle produit avis, études et rapports pour éclairer les décisions de l'exécutif régional. Le rapport sur la longévité, directement repris lors des Assises du 8 octobre, illustre cette capacité d'influence.

La Corerpa y occupe une place singulière. Unique représentante des retraités au CESER, elle porte la voix d'une population dont les enjeux irriguent désormais les politiques régionales. Ses sections ont été auditionnées pour l'élaboration du rapport. Cette participation démontre que les représentants des retraités ne sont pas de simples observateurs, mais des contributeurs actifs aux orientations stratégiques de la Région. ■

UNE RÉGION QUI ANTICIPE LES TRANSFORMATIONS DÉMOGRAPHIQUES

En 2035, 2,5 millions de Franciliens auront plus de 65 ans, soit 20 % de la population contre 15 % aujourd'hui. Ce basculement démographique impose une refonte des politiques territoriales. La Région Île-de-France, bien que dépourvue de compétence directe sur le vieillissement, a choisi de s'emparer du sujet.

Valérie Péresse l'a affirmé : « Vieillir doit être un cadeau pour les générations futures et un levier d'innovation sociale, sans qu'aucune inégalité ne s'ajoute à celle du grand âge. » Cinq défis ont été identifiés : la santé des seniors, les métiers du soin, l'adaptation des transports et des lieux, l'innovation et l'emploi, la lutte contre l'isolement.

LE « BIEN VIEILLIR », UNE AMBITION COLLECTIVE

Les Assises ont exploré le concept de « région des 20 minutes ». Ce modèle garantit l'accès aux services essentiels à moins de 20 minutes du domicile : emploi, logement, santé, espaces verts. La prévention et le lien sport-santé ont occupé une place centrale dans les débats. Silver Valley, pionnier de l'innovation pour le bien vieillir, a souligné l'accélération possible grâce à la mobilisation institutionnelle.

L'approche intergénérationnelle a structuré les échanges. Les start-ups, les laboratoires et les experts ont montré que l'innovation technique ne suffit pas. Le dialogue entre générations forge les solutions durables.

LA CORERPA, ACTEUR LÉGITIME ET RECONNUS

Christiane Flouquet, secrétaire générale de la Corerpa, a participé à la table ronde de la séquence 4 – « Vieillir ensemble et en bonne santé ». Intervenant aux côtés du Dr Jean-Pierre Aquino (SFGG) et de Claude Girardi (Croix-Rouge française), elle a rappelé l'importance de l'accompagnement des personnes âgées pour qu'elles deviennent actrices de leur autonomie et ceci le plus tôt possible. Cette présence témoigne de la légitimité des représentants des retraités dans les débats publics.

La Corerpa a contribué à l'élaboration du rapport du CESER sur la longévité, qui formule 15 propositions concrètes. Ses sections ont été auditionnées, apportant leur expertise de terrain. Cette méthode de travail illustre la synergie entre la Région et la société civile dont les organisations de retraités sont parties prenantes.

Le partenariat avec le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, que la Région rejoindra prochainement, ancre ces engagements dans une démarche internationale. Les Assises de la Longévité marquent un tournant : elles font des retraités et de leurs représentants des partenaires incontournables. La Corerpa y occupe la place qui lui revient. ■

3 QUESTIONS À VALÉRIE MÜLLER présidente du CESER Île-de-France



1

Le rapport sur la longévité en Île-de-France a mobilisé 190 membres du CESER. Quelles sont les principales préconisations et comment vont-elles être mises en œuvre par la Région ?

Le rapport recommande de changer le regard sur le vieillissement et de considérer les personnes âgées comme une richesse. Il favorise l'engagement citoyen via l'information, la formation des seniors et les relations intergénérationnelles. Le CESER propose d'améliorer les services aux ainés (site du Conseil Régional, Maisons France Service) en s'inspirant des Espaces Publics Numériques wallons.

Le rapport veut stimuler la silver-économie et encourager les seniors à innover et entreprendre, notamment via la plate-forme Oriane pour faciliter leur reconversion professionnelle. Il promeut l'accès à la santé, l'activité sportive régulière et les événements intergénérationnels, avec un soutien à la recherche régionale.

Le rapport met l'accent sur l'adaptation de l'habitat et l'accessibilité des logements pour les personnes fragiles. Il recommande un aménagement urbain inclusif et des transports accessibles, notamment via l'initiative « le métro pour tous ».

Enfin, il propose de renforcer le lien social et la gouvernance, intégrer les enjeux de longévité dans toutes les politiques régionales et valoriser les solidarités intergénérationnelles. Lors des Assises de la longévité du 8 octobre 2025, la Région Île-de-France a annoncé des actions concrètes : consultation citoyenne sur le bien-vieillir, adaptation de l'habitat, aménagement inclusif et projets intergénérationnels.

2

Le CESER est aujourd'hui menacé dans son existence. Pourtant, ce travail sur la longévité démontre sa capacité à éclairer les politiques publiques. Quel rôle doit jouer le CESER dans les années à venir ?

Le CESER doit devenir un acteur stratégique de la démocratie territoriale, en anticipant les transitions, en renforçant la participation citoyenne et en influençant les politiques régionales. L'adoption de ses propositions sur les seniors illustre son rôle d'anticipation au service des Franciliens.

Le CESER prépare l'avenir via des travaux prospectifs comme « Île-de-France 2050 », couvrant une quinzaine de thèmes innovants (transports, réindustrialisation, emploi). Ces travaux observent les transitions écologiques et les mutations sociales, économiques et technologiques (vieillissement, climat, numérique).

Le CESER est surtout un pilier de la démocratie participative, représentant tous les versants de la société civile (associations, syndicats, entreprises). Il émet des recommandations sur les grands projets régionaux (mobilités, formation, logement) et tous les budgets de la Région pour orienter les choix politiques.

3

Le CESER se distingue des assemblées élues par sa composition issue de la société civile. En quoi cette diversité de regards transforme-t-elle l'approche des enjeux liés au vieillissement de la population francilienne ?

La diversité des membres du CESER (syndicats, patronat, associations, chambres consulaires, économie sociale et solidaire, personnalités qualifiées) a permis une approche humaine et transversale du vieillissement, intégrant des réalités de terrain souvent absentes des assemblées élues.

Cette diversité croise les regards entre générations, territoires et milieux sociaux. Le rapport a ainsi mis l'accent sur le lien social, les initiatives locales (cafés seniors, colocataires intergénérationnelles, événements sportifs et culturels), le bénévolat et la transmission des savoirs.

La richesse du CESER réside dans sa capacité à décloisonner les politiques, faire dialoguer les mondes économique, social et environnemental, et proposer des solutions concrètes pour faire du vieillissement une opportunité sociétale. ■